

Compte-rendu de la réunion du
Conseil Syndical du 27 novembre 2023

Présents : Mme Gaborit— Mme Jund – Mme Guénard - M.Guénard - M.Pourtier -
M. Rouault- Mme Ruiz - M.Arambourou -

Absents excusés : - Mme Oudjedad - M. Rigot

Invité : M. Constancis, Syndic Immo

- MEV : Les dossiers financiers sont prêts et disponibles chez SI qui les transmet sur simple demande aux copropriétaires. Un courrier de confirmation sera envoyé à chaque copropriétaire sous quelques jours.pour une éventuelle mise à jour.

- Rendez-vous avec la Mairie pour le choix des couleurs en façades et pignons,
*une réunion a eu lieu le 28/11, une première sélection a été faite, une proposition sera revue en Mairie et communiquée au CS qui fera ensuite son choix ;

- Ravalement : les études se poursuivent, les entreprises lancent leurs approvisionnements et mettent en place le dispositif de suivi; une réunion d'info vers le CS serait envisagée vers mars/avril/2024 et vers les copropriétaires en mai 2024 ; le dossier MEV/ Architecte/SI/Copropriétaires doit être bouclé pour le début des travaux en Novembre 2024.

- retour significatif sur l'enquête "huisseries" pour des demandes de remplacement de l'existant; plusieurs demandes de remplacement ont été demandées;

- ALTOR ; les commandes d'approvisionnement des pièces de rechanges sont toutes passées ; les travaux commenceront en janvier 2024 par l'escalier 2 et se poursuivront en février au 4 bis; durée d'immobilisation =3 semaines par ascenseur

- **Flocage passage 4/4bis : rappel : il n'y a pas d'amiante dans ce revêtement**

Le devis de réparation a été validé par l'expert mais la partie adverse ne s'est toujours pas manifestée; en attente;

- SEEV : suite à la chute accidentelle sur la pente d'accès au parking Nord 2ème niveau d'une grosse branche morte du platane face au 4/4bis et à la dangerosité de cette situation, nous avons demandé en urgence un devis (3820€) qui est accepté en réunion;

- Pétition végétaux et cession de la parcelle côté Place de la Gare: nous sommes en attente de la réponse de la Mairie;

- une cave et le local poubelles du n°6 ont été inondés à la suite d'une journée de pluie violente; il s'avère que les eaux pluviales s'engouffrent dans les aérations situées en façade d'immeuble et ciculent dans des conduits qui ne sont ni étanches ni destinés à recevoir de l'eau, M. Luras étudie ce problème lié à la technologie de la VMC qui sera installée.

- Afin de ne pas attirer la convoitise devant les locaux à vélos un devis est demandé pour la pose d'un film opaque sur la baie vitrée;

Le Conseil Syndical